

Présents : Tous les membres en exercice sauf :

Secrétaire de séance : Bauquerey Grégory

Emmanuel Jacquot qui donne procuration à Christelle Vuillemin : Isabelle Comte-Béliard qui donne procuration à Benoit Calame.

Convocation du 17 mars 2023

I Comptes Administratifs 2022

M. le Maire présente les Comptes Administratifs et se retire pour le vote.

1) Budget Général

Fonctionnement :

- Dépenses prévues :	1 012 605.60	Recettes prévues :	1 012 605.60
- Dépenses réalisées :	763 630.43	Recettes réalisées :	1 113 057.82

Excédent : 349 427.39

Investissement :

- Dépenses prévues :	1 165 566.76	Recette prévues :	1 170 692.56
- Dépenses réalisées :	1 171 702.41	Recettes réalisées :	654 930.77

Déficit : 516 771.64

Déficit global : 167 344.25

Vote : 13 pour 1 contre (Nicolas Gauthier)

2) Budget Eau

Fonctionnement :

- Dépenses prévues :	301 469.86	Recettes prévues :	301 469.86
- Dépenses réalisées :	256 759.69	Recettes réalisées :	304 772.37

Excédent : 48 012.68

Investissement :

- Dépenses prévues :	229 127.54	Recettes prévues :	229 127.54
- Dépenses réalisées :	228 318.14	Recettes réalisées :	182 148.52

Déficit : 46 169.62

Excédent global : 1 843.06 + Reste à réaliser 2022 + 23 263.00 soit 25 106.06

Vote : 14 pour

3) Budget Bois

Fonctionnement :

- Dépenses prévues :	150 724.54	Recettes prévues :	150 724.54
- Dépenses réalisées :	126 994.80	Recettes réalisées :	150 308.92

Excédent : 23 314.12

Investissement :

- Dépenses prévues :	17 117.40	Recettes prévues :	17 117.40
- Dépenses réalisées :	10 973.70	Recettes réalisées :	5 622.40

Déficit : 5 351.30

Excédent global : 17 962.82

Vote : 14 pour

4) Budget CCAS (pour info)

Fonctionnement : Dépenses prévues : 8 157.83 Recettes prévues : 8 157.83
Dépenses réalisées : 3 762.75 Recettes réalisées : 9 026.83
Excédent : 5 264.08

5) Budget consolidé **Déficit global consolidé : 119 011.29**

II Budgets primitifs 2023

M. le Maire présente les budgets primitifs 2023

1) Budget Général

Le Conseil Municipal constate le résultat de l'exercice 2022

Fonctionnement : 349 427.39
Investissement : - 516 771.64

Décide d'affecter

516 771.64 au compte 001 Investissement dépenses
349 427.39 au compte 1068 Investissement recettes

Budget Général

Fonctionnement :
Dépenses : 952 714.46 Recettes : 952 714.46
Investissement :
Dépenses : 959 357.11 Recettes : 959 357.11
Vote : 15 pour

2) Budget EAU

Le Conseil Municipal constate le résultat de l'exercice 2022

Fonctionnement : 48 012.68
Investissement : - 46 169.62

Décide d'affecter

25 106.06 au compte 002 Fonctionnement recettes
46 169.62 au compte 001 Investissement dépenses
22 906.62 au compte 1068 Investissement recettes
23 263.00 au compte 13111 Reste à réaliser 2022 (subvention Agence de l'eau)

Budget EAU

Fonctionnement :
Dépenses : 350 677.06 Recettes : 350 677.06
Dépenses : 161 196.68 Recettes : 161 196.68
Vote : 15 pour

3) Budget bois

Le Conseil Municipal constate le résultat de l'exercice 2022

Fonctionnement : 23 314.12
Investissement : - 5 351.30

Décide d'affecter

17 962.82 au compte 002 Fonctionnement recettes
5 351.30 au compte 001 Investissement dépenses
5 351.30 au compte 1068 Investissement recettes
Et de verser au budget Général la somme de 100 000.00 €

Budget Bois

Fonctionnement :

Dépenses : 179 002.82 Recettes : 179 002.82

Investissement :

Dépenses : 19 554.12 Recettes : 19 554.12

Vote : 15 pour

III Subventions

Article	Objet	Nom de l'organisme	Montant de la subvention
6574	Subvention crèche périscolaire	ADMR Valdahon crèche	25 106.00
6574	Fournitures scolaire	L'éveil du Châteleu	5 400.00
6574	Divers coopérative scolaire	L'éveil du Châteleu	600.00
6574	Participation photocopieurs écoles	L'éveil du Châteleu	804.00
6574	Subvention donneurs de sang	Donneurs de sang	40.00
6574	Subvention restos du cœur	Restos du cœur	50.00
Total			32 000

Vote : 15 pour

IV Vente terrain agricole GAEC Sancey-Richard – Chabod

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal la demande d'achat d'un terrain communal de la GAEC Chabod-Sancey-Richard validée lors du Conseil Municipal du 13 décembre 2022 au prix de 1 euros le m².
Les frais de notaires et de géomètre sont à la charge de la Gaec Chabod-Sancey-Richard.
Le cabinet de géomètre Bettinelli- Grappe nous faire part de la contenance de la parcelle soit environ 24 ares.
Vote : 15 pour

V Modification statutaire CCVM – Réseaux de chaleur d'intérêt communautaire

Monsieur le Maire donne lecture du projet de révision statutaire voté le 22 février 2023 par la CCVM relatif aux réseaux de chaleur et de froid.

Dans le cadre du Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) qui vient d'être approuvé et des projets intercommunaux en cours de réflexion, le Conseil communautaire du Val de Morteau a validé, par délibération du 22 février 2023, un projet de modification statutaire permettant aux communes membres de transférer à la CCVM la compétence en matière de création et d'exploitation d'un réseau public de chaleur ou de froid, lorsque ces réseaux sont identifiés par le Conseil communautaire comme d'intérêt communautaire. Cette délibération, ainsi que le projet de statuts ainsi complété, a été transmis aux communes membres le 9 mars 2023, tel que présentés en annexe de la présente note de synthèse.

Ce transfert de compétence, s'il est validé, s'appliquerait dans un premier temps au réseau de chaleur à construire dans le cadre du pôle réemploi en cours de réflexion sur le Bas de la Chaux, réseau de chaleur qui alimentera le bâtiment de la recyclerie (propriété Préval Haut Doubs), celui de la déchèterie (propriété CCVM/CCPR), la pépinière d'entreprises (propriété CCVM), voire les bâtiments industriels de la zone (propriétés privées).

Cet exposé entendu,

Vu les articles L.5214-6 et L.5214-16 du Code général des Collectivités Territoriales

Le Conseil municipal à l'unanimité 15 voix pour

ADOPTE cette proposition de nouvelle rédaction statutaire de la communauté de communes du Val de Morteau, selon le document joint en annexe à la présente délibération.

VI Courriers - Infos

Création d'une fourrière automobile d'intérêt communautaire

Monsieur le Maire présente le projet de création d'une fourrière automobile au niveau de la CCVM.

Le Conseil Municipal émet un avis favorable pour la création d'une fourrière et le principe de transfert à la CCVM.

Nettoyage de printemps

La commune de Grand'Combe Châteleu vous donne rendez-vous salle de convivialité (place du Pré-Rondot) le samedi 29 avril 2023 à 9 heures pour le nettoyage de printemps.

Le verre de l'amitié sera offert à l'issue du ramassage.

Benne à déchets verts

Disponible depuis le lundi 3 avril 2023 aux ateliers municipaux

L'ordre du jour étant épuisé, les Conseillers n'ayant plus de questions, le Maire lève la séance à

Le Maire
Jean-Pierre FRIGO



Le secrétaire
Gregory BAUQUEREY